



Chabbat Zakhor 5777 par le rabbin Jonas Jacquelin

« *Il est une nation répandue, disséminée parmi les autres nations dans toutes les provinces de ton royaume ; ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation ; quant aux lois du roi, ils ne les observent point : il n'est donc pas de l'intérêt du roi de les conserver.* » (Esther III:8)

C'est par ces paroles qu'Aman, le persécuteur des Juifs, s'adresse au roi Assuérus pour le convaincre d'anéantir les Enfants Israël.

La *Torah*, en ce *Chabbat* qui précède *Pourim*, nous invite à nous souvenir et à ne pas oublier l'attaque d'Amalek, l'ancêtre d'Aman, contre les Enfants d'Israël au moment où ils venaient de sortir d'Égypte. Alors qu'ils étaient faibles et sans défense, Amalek avait cherché à les anéantir. Ce dessein sera également celui d'Aman comme nous nous apprêtons à le lire à l'occasion de la fête de *Pourim*.

Dans la *Meguilá* d'Esther, c'est par le discours qu'Aman convainc le roi d'exterminer les Juifs. Il use alors d'une habile rhétorique pour rendre son projet logique et acceptable. Pour cela, il part du vrai avant d'avancer vers la calomnie.

Il dit vrai en rappelant au roi qu'il existe une nation disséminée parmi les autres nations. Sans le nommer, il parle du peuple juif et décrit l'état de dispersion qui est le sien. A ce stade, il n'y a rien de faux dans l'énoncé d'Aman.

Puis il rappelle que ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation. La chose n'est pas fausse mais elle n'est pas non plus entièrement vraie. Si les Juifs ont des lois et coutumes qui les distinguent, c'est à n'en pas aussi douter le cas des différents groupes qui peuplent les cent vingt sept provinces du royaume d'Assuérus, lequel s'étend de l'Inde à l'Éthiopie.

Et il poursuit en expliquant qu'ils ne respectent pas les lois royales et qu'il n'y a donc pas d'intérêt à les conserver. Ce troisième point est tout simplement faux. Au contraire, au moment de leur exil, le prophète Jérémie s'adressant aux Enfants d'Israël leur dit : « *Travaillez à la prospérité de la ville où je vous ai relégués et implorez Dieu en sa faveur ; car sa prospérité est le gage de votre prospérité.* » (Jérémie XXIX:3)

De manière à rendre acceptable ce mensonge, Aman le dilue dans des éléments de vérité. Pour Israël, il est d'autant plus dangereux qu'il ne tombe pas directement dans la caricature mais est capable de l'amener et de la présenter de façon apparemment convenable. Dans un sens, il est simple de ne pas céder aux sirènes du mensonge, en revanche, il est parfois plus compliqué d'être capable de faire preuve de discernement et de démonter la logique fallacieuse de certaines argumentations.

« *Souviens toi (...) n'oublie pas* » enseigne la *Torah* (*Deutéronome XXV:17-19*) à l'occasion de la fête de *Pourim*. Se souvenir et ne pas oublier, c'est aussi être capable de garder à l'esprit que les discours inexacts et mensongers peuvent souvent être les annonciateurs du pire.

Chabbat Chalom et 'Hag Pourim samea'h,

Rabbin Jonas Jacquelin